

Pays de Bray : des éleveurs misent sur l'herbe avec l'aide des Défis ruraux

Publié 18/11/2016 à 22H29

Agriculture. Les Défis Ruraux encouragent et accompagnent les éleveurs brayons qui misent sur le système herbager. L'expérience est concluante.

Développer les systèmes herbagers en Normandie. C'est le combat de l'association Les Défis ruraux qui accompagnent, forment et sensibilisent des éleveurs à ces pratiques tournées vers la gestion de la ressource en eau, la préservation du patrimoine paysager et la qualité des produits proposés aux consommateurs.

Cette fin d'année marque l'aboutissement d'un programme d'accompagnement technique de trois ans en pays de Bray, autour de la maîtrise des charges et de la gestion du pâturage en élevage laitier.

Guillaume Lefrançois, éleveur à Montérolier, a participé à l'expérience. Installé depuis une quinzaine d'années sur l'exploitation familiale, il a entamé, dès 2015, une réflexion sur la réduction des coûts alimentaires de son troupeau laitier. En optimisant le pâturage, puis en substituant une partie de l'ensilage de maïs par des stocks à base d'herbe, il a refait de la prairie le centre de l'alimentation de ses vaches à lait, avec une nouveauté : la présence de prairies temporaires sur l'exploitation.

Une ressource de qualité

« Ces prairies sont, avant tout, destinées à faire des stocks d'enrubannage et d'ensilage, mais permettent également l'allongement de la période de pâturage en offrant une ressource de qualité en début et fin de saison, explique l'éleveur. La période de pâturage est passée de début avril à mi-novembre à la période de mi-mars à mi-décembre aujourd'hui, surtout avec les bonnes conditions météo de l'hiver dernier. »

Son exploitation s'étend sur 102 ha, pour la plupart en herbage, pour un cheptel de 50 vaches laitières. *« La substitution de mes parcelles de maïs par des prairies a été possible grâce à leur proximité avec la ferme, un complément de soja était indispensable pour un apport en azote. Le passage à des prairies temporaires permet d'ensemencer des espèces de trèfles hybrides sur trois ans. »*

L'exploitant bénéficie d'une aide dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques, pour l'entretien des haies et le développement des surfaces herbagères.



« *Le financement du Département pour cette opération se termine, souligne **Bertrand Farrié**, chargé de mission élevages herbagers aux Défis ruraux. Cette opération a porté ses fruits pour les agriculteurs au niveau de leurs charges, de la réduction de l'apport en azote et dans le ralentissement de l'érosion des sols.* »

Face à ce succès, ce groupe de 14 agriculteurs continue à fonctionner et rejoindra, en 2017, le réseau Dephy Écophyto, plan du ministère de l'Agriculture pour économiser et diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires.

La plupart des agriculteurs de ce groupe livre le lait à la laiterie Cœur de Bray. Parmi les exigences répertoriées dans le cahier des charges, chaque vache laitière doit brouter au moins 25 ares et moins de 50 % d'ensilage l'hiver.

Pour les agriculteurs participants à l'opération et venus visiter l'exploitation de Guillaume Lefrançois, les Défis ruraux apportent de précieux conseils : « *Ils ne nous imposent rien et n'ont rien à nous vendre !* »